

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	21	25

Vote
A l'unanimité
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 14 Octobre à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/10/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/10/2025.

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DELCROIX Séverine, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, MOREAU Valérie, MUREZ Dolorès, NOULETTE Jessica, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ACCETONE Grégory, DESMOUCELLE Didier, GAZET Christian, HOCQ Daniel, JAMROZ Alain, REMY Benoît, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref
Le :
Et
Publication ou notification du :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HOUZE Marie-Martine à M. VELU Philippe, RASSE Virginie à M. DESMOUCELLE Didier, MM : CLOCHARD Jean-François à M. HOCQ Daniel, RATAJCZAK Christophe à M. DELANNOY Frédéric

Absent(s) : M. SAVARY Gabriel

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202572 – vente du centre de vacances " Les Grangettes "

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 9 octobre 2024, le conseil municipal décidait la mise en vente du centre de vacances Les Grangettes via 2 agences immobilières : Bersot immobilier et Guy Hoquet.

Par délibération du 22 avril 2025, le conseil municipal acceptait la proposition de M. Grandvullemin au prix de 1 500 000 € net vendeur.

Par délibération du 17 juin 2025, le conseil municipal déclassait le bien du domaine public.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, :



- Autorise la vente du bien immobilier situé au 11 rue de l'Eglise 25160 LES GRANGETTES, cadastré section AA n° 56 pour une superficie totale de 3476 m², à la société GRANDVUILLEMIN IMMO dont le siège est à HOUTAUD (25300), 4 rue des Iris, identifiée au SIREN sous le numéro 910894922 ;

- Autorise monsieur le Maire à signer l'acte de vente rédigé Par Maitre Zedet Oliver et Maitre Paris Stephan, reprenant la vente dudit bien immobilier sous réserve des conditions suspensives suivantes :
 - Obtention du permis de construire dont le dépôt doit être acté avant le 4 janvier 2026.
 - Obtention du prêt par l'acquéreur avant le 30 mai 2026.
 - Pré-commercialisation des futurs logements à hauteur de 40 % correspondant à 1 160 000€ avant le 15 mai 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/12/2025
Le Maire
Frédéric DELANNOY

